

Mentions obligatoires sur une lettre de licenciement

Par netomax, le 10/07/2009 à 23:13

Bonjour,

J'ai été licencié pour inaptitude suite à une maladie non professionelle.

La lettre de licenciement ne comporte pas l'adresse de la société, mais uniquement le téléphone, le fax, la forme juridique, ID tva

Pour le contenu tout a été fait avec un avocat et la procédure a été suivie à la lettre.

Sur un courrier concernant mon solde de tout compte, ils ont simplement ajouté le cache avec l'adresse.

L'absence des coordonnées de l'entreprise sur la lettre de licenciement peut-il rendre caduque ce licenciement.

Merci de votre réponse.